# Le Prix Goldman 2016 récompense six nouveaux héros de l'écologie

**Partage international n° 334 – Juin 2016**

*Le Prix Goldman pour l'environnement a été créé en 1990 par les philanthropes Richard et Rhoda Goldman. Il est remis annuellement à des défenseurs de l'environnement appartenant à six zones géographiques : l'Afrique, l'Asie, l'Europe, les nations insulaires, l'Amérique du Nord, et l'Amérique centrale et du Sud. Chacun des lauréats reçoit la somme de 175 000 dollars, la récompense la plus importante offerte à des défenseurs de l'environnement à titre individuel.*

**Un projet d'incinérateur bloqué à Baltimore**

*Destiny Watford, Etats-Unis* – Destiny Watford a grandi à Curtis Bay, dans le Maryland, une région où des populations importantes ont été déplacées pour laisser la place à des raffineries de pétrole, des complexes chimiques et autres industries lourdes. Inspirée par une pièce de théâtre à laquelle elle assista au collège sur la responsabilité des gouvernements lorsque la santé et la vie des populations sont menacées, elle fonda *Free Your Voice* (FYV), une organisation étudiante œuvrant pour protéger les droits et la santé des habitants de sa région, victimes de maladies respiratoires ou du cancer du poumon, qui sont directement liés aux gaz toxiques dégagés par les usines.

Lorsque les membres de FYV découvrirent le projet de construction d'un incinérateur à proximité de deux écoles, ils lancèrent une campagne pour protéger leur communauté de la pollution qu'engendrerait cette installation. Bien qu'il ait été présenté comme « propre », l'incinérateur aurait produit plus de mercure que les centrales au charbon les plus polluantes.

La campagne fut déclenchée lorsque Destiny et le FYV apprirent que les écoles publiques de Baltimore et d'autres services municipaux avaient signé un accord pour acheter l'électricité produite par l'incinérateur.

En mai 2014, Destiny et d'autres étudiants assistent à une réunion du conseil d'administration de leur école pour les inciter à annuler cet accord. Elle fit une présentation convaincante, les étudiants organisèrent des animations artistiques et musicales, avec le soutien des parents. Ces efforts aboutirent en 2015 avec le désengagement des écoles.

Peu après, 22 autres clients se retirèrent également, laissant l'incinérateur sans clients. En mars 2016, cédant à la pression de la campagne de Destiny et du FYV, le ministère de l'Environnement annula le permis de construire de l'incinérateur. L'action citoyenne milite maintenant pour la réorientation du site vers les énergies alternatives avec une centrale solaire et un centre de recyclage.

**Stop à l'exploitation illégale des forêts au Cambodge**

*Leng Ouch, Cambodge* – Leng Ouch est né dans une famille d'agriculteurs pauvres. Il a été un bon élève et a finalement obtenu une bourse pour étudier le droit. En se rappelant l'importance des forêts qui ont permis aux siens et à d'innombrables autres familles de vivre sous le règne du dictateur Pol Pot, il a fondé le *Groupe de travail sur les droits de l'homme* au Cambodge et s'est concentré sur l'exploitation illégale des forêts et les droits des peuples sur la terre où ils vivent. Ouch a enquêté secrètement pour accumuler des preuves de l'exploitation forestière illégale, se faisant passer tour à tour comme ouvrier, marchand de bois, chauffeur, touriste, et même comme cuisinier. Il a pu recueillir les preuves de l'illégalité des opérations du plus grand magnat du bois du Cambodge.

Finalement, il a rendu publique ses conclusions qui révèlent comment les concessions pour l'exploitation des forêts ont été utilisées comme couverture pour l'exploitation forestière illégale, et il a révélé la collusion entre les compagnies forestières et des responsables gouvernementaux.

Ouch a pris d'énormes risques, dans un pays où l'activisme environnemental est dangereux – parfois même mortel. A plusieurs reprises, il a été contraint d'entrer dans la clandestinité, et sa famille a subi des tentatives d'intimidation par la police militaire.

En 2014, face au mécontentement croissant des citoyens cambodgiens et sous le regard attentif de la

communauté internationale, le gouvernement a annulé 23 concessions d'exploitations forestières couvrant 890 km² de forêt, dont deux concessions qui avaient été accordées dans le parc national Virachey, une zone protégée riche en biodiversité.

Ouch poursuit maintenant son travail pour empêcher le gouvernement d'accorder de nouvelles concessions et pour que les compagnies forestières restituent au gouvernement et à leurs propriétaires légitimes les terres qu'elles exploitent.

**Opposition à l'industrie minière au Pérou**

*Maxima Acuña, Pérou* – En 1994, Maxima Acuña et son mari ont acheté une parcelle de terre dans les montagnes de Cajamarca, une région dont les terres ont été largement concédées à des compagnies minières, comme celles de Yanacocha, détenue et exploitée par Newmont & Buenaventura Mining. Une fois les ressources de cette concession épuisées, la compagnie a commencé à chercher des options d'extension. En 2010, elle a demandé la permission d'exploiter un nouveau gisement à une quinzaine de kilomètres, surnommé la mine Conga. Ce projet nécessitait le drainage et la suppression de quatre lacs, et la transformation de l'un d'eux en fosse de stockage de déchets, ce qui aurait menacé l'approvisionnement en eau de cinq vallées et l'écosystème de toute la région.

Maxima et sa famille, qui vivaient paisiblement sur leur terrain dans la petite maison qu'ils avaient construite, cultivant un maigre potager et élevant des moutons et des vaches pour le lait et le fromage, virent un jour arriver des représentants de la compagnie minière, pour leur demander de partir. Suite à leur refus, des milices armées vinrent détruire la ferme. Maxima et l'une de ses filles furent battues jusqu'à l'évanouissement. Après le procès qui s'ensuivit, la famille fut reconnue coupable d'occupation illégale de leur propre terre. Maxima fut condamnée à trois ans de prison, et à payer une amende de 1 800 euros – une somme énorme pour une famille aussi pauvre. Avec l'aide juridique de la *Grufides*, une ONG locale, elle fit appel de la décision et commença à rassembler les éléments prouvant qu'elle était bien propriétaire de la parcelle revendiquée par Newmont.

En décembre 2014, les tribunaux ont finalement tranché en faveur de Maxima. Sa peine de prison a été annulée ainsi que la décision d'expulsion. Après cet échec judiciaire, Newmont a été incapable de donner suite à aucun projet minier dans la région. Mais entre-temps le combat de Maxima aura coûté la vie à cinq de ses camarades péruviens, battus à mort par les autorités locales.

Aujourd'hui, Maxima est toujours confrontée au harcèlement et à des menaces de la part de la compagnie. Celle-ci a construit une clôture autour de sa propriété, empêchant l'accès des militants et sympathisants à sa maison ; elle a détruit ses récoltes de pommes de terre et fait en sorte que Maxima ne puisse rien planter d'autre. Pendant ce temps, la bataille judiciaire continue à la Cour suprême du Pérou. Maxima a tout de même réussi à récolter 150 000 signatures pour protester contre les tentatives d'intimidation de Newmont.

**Création d'une réserve naturelle à Porto Rico**

*Luis Jorge Rivera Herrera, Porto Rico* – En 1999, Luis Jorge Rivera Herrera, spécialiste en gestion de l'environnement et aménagement du territoire, découvre dans la presse l'existence d'un projet de construction de deux complexes touristiques gigantesques dans le *Corridor écologique du Nord-Est* (NEC), une région naturelle particulièrement riche en biodiversité et abritant quelque 50 espèces rares ou en danger.

Ces projets comprenaient entre autres 3 500 chambres d'hôtel, des parcours de golf et un centre commercial. Luis Jorge et un groupe d'amis, en association avec le Sierra Club, une association écologiste américaine, forment la *Coalition pour le Corridor du Nord-Est*, et organisent une campagne d'éducation pour protéger la zone.

En 2012, après des années de luttes et de rebondissements, Luis Jorge et la Coalition obtiennent l'adoption d'un projet de loi faisant de la région une réserve naturelle protégée. Ils organisent maintenant la participation des habitants à un plan de développement du tourisme écologique, qui générera des fonds pour la gestion de la faune et la réhabilitation de l'environnement, tout en revitalisant l'économie locale.

**Fermeture d'une décharge de déchets toxiques en Slovaquie**

*Zuzana Caputova, Slovaquie* – Zuzana Caputova est avocate. Elle a choisi cette carrière précisément pour aider les habitants de sa ville de Pezinok qui souffraient de taux anormalement élevés de cancer, d'allergies et de maladies respiratoires, problèmes générés par une décharge proche des habitations, créée dans les années 1960 illégalement et sans aucune précaution pour stocker des produits chimiques toxiques provenant d'Europe de l'Ouest. Zuzana décida de se battre pour obtenir la fermeture de la décharge sauvage, en médiatisant l'affaire et en

la portant jusqu'aux autorités européennes sous le slogan *« Les déchets n'ont rien à faire en ville ».* Par de nombreuses actions citoyennes, elle a pu rallier à sa cause les populations et les élus locaux, initialement sceptiques.

En 2013, la Cour suprême slovaque finit par ordonner la fermeture du site, en écho à une décision de la Cour européenne de justice qui a réaffirmé le droit des citoyens à prendre part aux décisions politiques qui ont des conséquences sur l'environnement.

Avec les collègues de son cabinet, Zuzana fournit aujourd'hui une assistance juridique à d'autres communautés de Slovaquie qui combattent la pollution industrielle. La victoire de Pezinok – la plus grande mobilisation citoyenne depuis la Révolution de velours en 1989 – constitue un précédent important pour l'engagement citoyen, qui inspire les Slovaques à défendre leur droit à vivre dans un environnement propre et sain.

**Des titres de propriété foncière pour les Massaï**

*Edward Loure, Tanzanie* – Né au sein d'une tribu Massaï, Edward Loure a grandi dans les plaines Simanjiro, où sa famille menait une vie semi-nomade, élevant son bétail en harmonie avec la faune environnante. En 1970, le gouvernement tanzanien a clôturé une partie des terres du village pour créer le parc national de Tarangire, et expulsé violemment les Massaï qui y vivaient. Le manque cruel de terres s'est aggravé quand le gouvernement corrompu a accordé des concessions à une agence de safaris et de chasse – une activité en plein essor –, sans consulter les populations locales.

Depuis vingt ans, Edward est à la tête de la *Ujamaa Community Resource Team*, une organisation locale qui se bat pour la reconnaissance des droits des communautés à la propriété de leurs terres. Le UCRT délivre des *« Certificats d'occupation des sols »,* soit des titres de propriété au nom de communautés entières. En 2014, le gouvernement reprend cette idée et distribue le premier certificat officiel à une communauté Massaï.

Edward et l'URCT ont déjà protégé plus de 800 km² de terres d'élevage.

Aujourd'hui, avec l'aide de partenaires nationaux et internationaux, ils travaillent à une généralisation de ce système à toute la Tanzanie, avec pour objectif la protection de 2 830 km² de terres dans les deux années qui viennent.

**Sources** : goldmanprize.org
**Thématiques** : environnement
**Rubrique** : Divers